

tenue sous la présidence de Madame HAMON, assisté(e)
de Madame BERGERAT et Madame CELINO, Conseillères
En présence de Madame COURTOIS, Rapporteure publique
Madame CARPENTIER, Greffière

10 heures 30

01) DOSSIER N° 2300138 RAPPORTEURE: Madame Sophie BERGERAT

Titre de l'affaire Refus de remboursement d'un crédit de TVA d'un montant de 17 063 euros au titre de septembre 2022

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS HAPPINANCE	ERNST & YOUNG SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES HAUTS DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DU NORD - DAJ	Directeur régional

02) DOSSIER N° 2301882 RAPPORTEURE: Madame Sophie BERGERAT

Titre de l'affaire Amendes de l'article 1759 du code général des impôts au titre des années 2016 à 2018 - Lieu d'imposition : Calais (62)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SARL RESTO COOL	M. X gérant
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES HAUTS DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DU NORD - DAJ	Directeur régional

03) DOSSIER N° 2302262 RAPPORTEURE: Madame Sophie BERGERAT

Titre de l'affaire Taxe sur la valeur ajoutée et taxe sur les véhicules de société au titre de l'année 2018 - lieu d'imposition : Tourcoing

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SARL POTION MAGIC	Maître VAN DEN SCHRIECK Gauthier
Défendeur	DIRECTION SPECIALISEE DE CONTROLE FISCAL NORD	Le directeur

10 heures 30

04)	DOSSIER N° 2305834	RAPPORTEURE: Madame Cyndra CELINO
Titre de l'affaire	Impôt sur le revenu et contributions sociales au titre des années 2016 et 2017	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	SELARL WIBLAW (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES HAUTS DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DU NORD - DAJ	Directeur régional
05)	DOSSIER N° 2205270	RAPPORTEURE: Madame Cyndra CELINO
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision en date du 18 mars 2022 par laquelle le directeur du centre hospitalier régional de Lille a refusé la reconnaissance de l'imputabilité de l'arrêt du 6 novembre 2020 au 8 avril 2022 inclus ainsi que la prise en charge des soins afférents	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	SELARL RESSOURCES PUBLIQUES AVOCATS (Cour)
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LILLE	SCP SHBK AVOCATS
06)	DOSSIER N° 2412494	RAPPORTEURE: Madame Cyndra CELINO
Titre de l'affaire	Demande d'ordonner une expertise avant dire droit et de condamner le Centre Hospitalier Universitaire de Lille à verser diverses sommes à titre de dommages et intérêts.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X Monsieur X Madame X	SELARL RESSOURCES PUBLIQUES AVOCATS (Cour) SELARL RESSOURCES PUBLIQUES AVOCATS (Cour) SELARL RESSOURCES PUBLIQUES AVOCATS (Cour)
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LILLE	SCP SHBK AVOCATS

